

Observations du candidat (¹)

Signature et cachet

Observations du RCPNC

Signature et cachet

(¹) - Préciser l'âge normal de départ à la retraite des agents concernés.

NB : - Toute modification portant sur l'un des éléments figurant au présent bulletin devra être signalée au RCPNC dans un délai d'un mois, par l'adhérent.